

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00058 Numéro SIREN : 529 960 296 Nom ou dénomination : SODIVI
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 3218

DocuSigned by:

David DARBARY

08494578AB1443F
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SODIVI										1 2									
Adresse de l'entreprise 7, route de la Montagne 18220 PARASSY										Durée de l'exercice précédent * 1 2									
Numéro SIRET * 5 2 9 9 6 0 2 9 6 0 0 0 3 4										Néant ☐ *									
										Exercice N clos le, 3 1 0 1 2 0 2 2									
										Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)										AA									
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB		AC							
		Frais de développement *								CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires								AF		AG							
		Fonds commercial (1)								AH		AI							
		Autres immobilisations incorporelles								AJ		AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN		AO							
		Constructions								AP		AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR		AS							
		Autres immobilisations corporelles								AT		2 873 AU		2 873					
		Immobilisations en cours								AV		AW							
		Avances et acomptes								AX		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS		CT							
		Autres participations								CU		CV							
		Créances rattachées à des participations								BB		BC							
		Autres titres immobilisés								BD		220 510 BE		220 510					
		Prêts								BF		BG							
		Autres immobilisations financières *								BH		BI							
TOTAL (II)										BJ		223 383 BK		2 873		220 510			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL		BM							
		En cours de production de biens								BN		BO							
		En cours de production de services								BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis								BR		BS							
		Marchandises								BT		BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV		BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX		17 161 BY		876		16 285			
		Autres créances (3)								BZ		295 075 CA				295 075			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD		CE							
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF		101 644 CG				101 644				
	Charges constatées d'avance (3)*								CH		882 CI				882				
	TOTAL (III)								CJ		414 762 CK		876		413 886				
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)								CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM										
	Écarts de conversion actif * (VI)								CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO		638 144 1A		3 748		634 396			
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *										Immobilisations :				Stocks :				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SODIVI		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000.....)			DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 111	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	146 588	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 653	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	566 352	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 250	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 850	
	Dettes fiscales et sociales			DY	22 341	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	41 604	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	68 044		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	634 396		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	68 044
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SODIVI					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF		
		services *	FG	FH	FI	128 000	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	FK	FL	128 000	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	9 302
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	137 303
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	28 398
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	309
	Salaires et traitements *					FY	96 303
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	121
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	20
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	125 151	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	12 152	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 501
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	2 501	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 501	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	14 653	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SODIVI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	139 804	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	125 151	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	14 653	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 058
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 223 383 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 873			2 873
Immobilisations financières	220 000	510		220 510
TOTAL	222 873	510		223 383

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 873 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 752	121		2 873
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 752	121		2 873

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	131	131	0	1 ans
Matériel informatique	2 741	2 741	0	3 ans
TOTAL	2 873	2 873		

Etat des créances = 313 118 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	313 118	313 118	
TOTAL	313 118	313 118	

Dépréciations = 876 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 120			1 244	876
Comptes financiers					
TOTAL	2 120			1 244	876

Produits à recevoir par postes du bilan = 203 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	203
Disponibilités	
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 882 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	666.67	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	666.67	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	400 000		149 478	42 221	591 699
Affectation de résultat			42 221	-42 221	
Dividendes			- 40 000		
Résultat de l'exercice				14 652	
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	400 000		151 699	14 652	537 047

Etat des dettes = 68 044 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 250	1 250		
Fournisseurs	2 850	2 850		
Dettes fiscales & sociales	22 341	22 341		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	41 604	41 604		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	68 044	68 044		

Charges à payer par postes du bilan = 18 491 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	2 400
Dettes fiscales & sociales	16 091
Autres dettes	
TOTAL	18 491

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 128 000 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	128 000	100 %
TOTAL	128 000	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS***Evènements postérieurs à la clôture :***

Survenance d'un évènement significatif survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Ecart de conversion :

Précision sur la nature, montant et traitement des écarts de conversion.

Informations diverses si significatives:

- Détail des produits et charges sur exercices antérieurs,
- quote-part de résultat sur opérations faites en commun,
- produits et charges exceptionnels,
- transfert de charges

Détail des créances de carry-back***Rémunération des dirigeants***

Obligatoire pour toutes les personnes morales sauf si ,

- cette information est non significative au regard de la situation patrimoniale et financière de l'entité
- Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait directement ou indirectement à donner une rémunération individuelle.

Membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance

Montant global relatif aux membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance :

Avances et crédits alloués

Engagements de retraite à leur profit

Rémunérations

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 100
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 100

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 203 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(409800)	203
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 882 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	882
TOTAL	882

Charges à payer = 18 491 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	2 400
TOTAL	2 400

Dettes fiscales et sociales	Montant
Remuneration gerant(428610)	20
Allocation familiale(438610)	16 071
TOTAL	16 091

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/01/2022	31/01/2021	31/01/2020	31/01/2019	31/01/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	400 000	400 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises	600	600			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	128 000	144 988	96 000	96 000	9 890 927
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	13 529	51 769	28 308	9 738	105 023
c) Impôt sur les bénéfices		9 537	3 928	1 440	20 388
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	13 529	42 232	24 380	8 298	84 635
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	14 653	42 221	22 261	8 157	93 418
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	23	70			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	24	70			
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	60 312	55 920	55 920	75 920	633 350
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	35 991	33 607	34 191	39 532	171 602

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SAS ANGIDIS	400 000	216 517	50	200 000	200 000	123 375		12 073 525	30 870	
SCI LAMANET	20 000	-37 010	50	10 000	10 000	800		230 546	16 148	
SARL SODARES	20 000	-38 648	50	10 000	10 000	41 685		211 681	43 729	
SCI DARBARY	1 000		51	510	510	115 000				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SODIVI
Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 7 Route de la Montagne
18220 PARASSY
529 960 296 RCS BOURGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUILLET 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'élevant à 14 652,50 euros de la manière suivante :

A la réserve légale	733 euros
Le solde.....	13 919,50 euros
Ajouté au prélèvement sur le compte "autres réserves".....	26 080,50 euros
Soit, à titre de dividendes aux associés	40 000 euros

Soit 66.67 euros par part

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2021	40 000 €	-	-
31 janvier 2020	-	-	-
31 janvier 2019	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juillet 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

0B494E7BAB1443F...

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

SODIVI

Société à responsabilité limitée

7 Route de la Montagne
18 220 PARASSY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00

Fax : 05 57 19 40 50

bordeaux@inextenso.fr

www.inextenso.fr

SODIVI

Société à responsabilité limitée

7 Route de la Montagne

18 220 PARASSY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

A l'assemblée générale de la société SODIVI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIVI relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Immobilisations financières :

Les titres de participation, dont le montant figurant au bilan au 31 janvier 2022 s'établit à 220 510 euros, sont évalués à leur d'achat selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à s'assurer de la cohérence et de la permanence des méthodes retenues ainsi que de leur correcte application, et à valider l'absence de provision pour dépréciation de ces titres à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

In Extenso

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – SODIVI

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

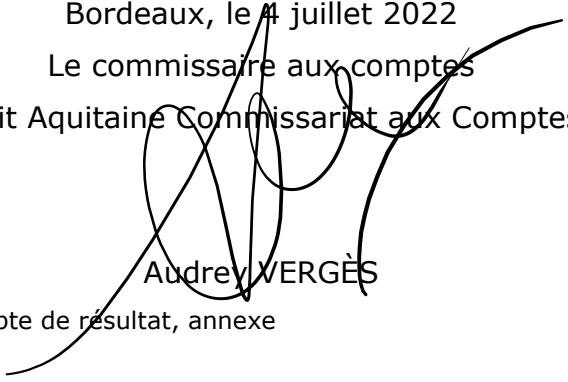
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 4 juillet 2022

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	128 000		128 000	144 988
Chiffres d'affaires Nets	128 000		128 000	144 988
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			9 302	4 161
Autres produits			0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			137 303	149 149
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			28 398	8 933
Impôts, taxes et versements assimilés			309	1 143
Salaires et traitements			96 303	89 527
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			121	11
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			20	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			125 151	99 620
R E S U L T A T E X P L O I T A T I O N			12 152	49 529
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			2 501	2 878
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 501	2 878
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
R E S U L T A T F I N A N C I E R			2 501	2 878
R E S U L T A T C O U R A N T A V A N T I M P O T			14 653	52 408

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		649
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		649
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L		-649
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices		9 537
TOTAL DES PRODUITS	139 804	152 027
TOTAL DES CHARGES	125 151	109 806
R E S U L T A T N E T	14 653	42 221
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/01/2022 (12 mois)			31/01/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	2 873	2 873		121
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	220 510		220 510	220 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	223 383	2 873	220 510	220 121
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	17 161	876	16 285	11 802
Fournisseurs débiteurs	447		447	447
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	9 334		9 334	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 040		1 040	366
Autres	284 254		284 254	155 081
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	101 644		101 644	287 978
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	882		882	338
ACTIF CIRCULANT	414 762	876	413 886	456 011
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	638 144	3 748	634 396	676 132

BILAN PASSIF

	31/01/2022 (12 mois)	31/01/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 111	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	146 588	146 478
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 653	42 221
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	566 352	591 699
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	1 250	1 250
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 850	5 138
Personnel	20	4 680
Organismes sociaux	16 071	16 823
Etat, impôts sur les bénéfices		5 609
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 250	9 329
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 604	41 604
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	68 044	84 432
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	634 396	676 132

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION**➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles****✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 223 383 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 873			2 873
Immobilisations financières	220 000	510		220 510
TOTAL	222 873	510		223 383

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 873 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 752	121		2 873
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 752	121		2 873

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	131	131	0	1 ans
Matériel informatique	2 741	2 741	0	3 ans
TOTAL	2 873	2 873		

Etat des créances = 313 118 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	313 118	313 118	
TOTAL	313 118	313 118	

Dépréciations = 876 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 120			1 244	876
Comptes financiers					
TOTAL	2 120			1 244	876

Produits à recevoir par postes du bilan = 203 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	203
Disponibilités	
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 882 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	666.67	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	666.67	400 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	400 000		149 478	42 221	591 699
Affectation de résultat			42 221	-42 221	
Dividendes			- 40 000		
Résultat de l'exercice				14 652	
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	400 000		151 699	14 652	537 047

Etat des dettes = 68 044 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 250	1 250		
Fournisseurs	2 850	2 850		
Dettes fiscales & sociales	22 341	22 341		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	41 604	41 604		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	68 044	68 044		

Charges à payer par postes du bilan = 18 491 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	2 400
Dettes fiscales & sociales	16 091
Autres dettes	
TOTAL	18 491

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 128 000 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	128 000	100 %
TOTAL	128 000	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Survenance d'un évènement significatif survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Ecart de conversion :

Précision sur la nature, montant et traitement des écarts de conversion.

Informations diverses si significatives:

- Détail des produits et charges sur exercices antérieurs,
- quote-part de résultat sur opérations faites en commun,
- produits et charges exceptionnels,
- transfert de charges

Détail des créances de carry-back

Rémunération des dirigeants

Obligatoire pour toutes les personnes morales sauf si ,

- cette information est non significative au regard de la situation patrimoniale et financière de l'entité
- Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait directement ou indirectement à donner une rémunération individuelle.

Membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance

Montant global relatif aux membres des organes de d'administration, de direction et de surveillance :

Avances et crédits alloués

Engagements de retraite à leur profit

Rémunérations

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 100
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 100

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 203 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	203
TOTAL	203

Charges constatées d'avance = 882 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	882
TOTAL	882

Charges à payer = 18 491 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	2 400
TOTAL	2 400

Dettes fiscales et sociales	Montant
Remuneration gerant(428610)	20
Allocation familiale(438610)	16 071
TOTAL	16 091